



Cahier des Charges
du Contrôle en Cours de Formation
PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT
en
CAP

La Prévention Santé Environnement

Le référentiel de l'enseignement de Prévention Santé Environnement remplace le programme de Vie Sociale et Professionnelle en CAP. L'enseignement de Prévention Santé Environnement conforte les acquisitions du socle commun de connaissances et de compétences notamment celles de la culture scientifique. Il contribue pleinement aux actions prioritaires d'éducation et de prévention définies par les plans nationaux et européens dans les champs de la santé, du travail et de l'environnement.

L'enseignement vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective par l'acquisition :

- de connaissances dans le cadre de la prévention, de la santé et de l'environnement ;
- d'un comportement responsable vis à vis de sa santé et de son environnement ;
- des compétences sociales et civiques permettant de réussir sa vie en société dans le respect de soi et des autres ;
- d'une culture scientifique et technologique visant à développer l'esprit critique ;
- d'une méthodologie intégrant une démarche d'analyse et de résolution de problèmes.

Il est assuré et évalué par les professeurs de Biotechnologie Santé Environnement.

Préconisation de répartition des modules en CAP :

Pour faciliter la fluidité des parcours et des passerelles en particulier le passage de seconde professionnelle Bac pro en terminale CAP, on privilégiera en première année CAP l'étude des modules 1, 2, 3 et en terminale CAP le module 4.

L'ORGANISATION DU CCF

1-Les textes réglementaires :

- Programme de PSE (Prévention Santé Environnement) : BO n° 30 du 23 juillet 2009
- Note de cadrage du CCF de l'académie d'Orléans Tours
- Principes et objectifs du CCF : BOEN n°44 du 19 novembre 1992 et n°2 du 27 mars 1997.

2-Publics concernés :

L'évaluation concerne les candidats :

- **de la voie scolaire**, issus des établissements publics ou privés sous contrat,
- **de la voie de l'apprentissage**, issus de centres de formation d'apprentis ou de sections d'apprentissage habilités à pratiquer le CCF,
- **de la voie de la formation professionnelle continue**, issus d'établissements de formation professionnelle continue publics.

3-Le calendrier des CCF

Le CCF est organisé sous la responsabilité du Chef d'établissement. L'IEN SBSSA veille au bon déroulement du CCF, il convient :

- de mettre à sa disposition dans le centre de formation (il n'est pas nécessaire de procéder à des envois postaux) :
 - le sujet, son corrigé et le barème **huit jours avant l'épreuve**
 - le calendrier de mise en œuvre du CCF pour l'ensemble des classes concernées dans l'établissement.

Une commission académique d'harmonisation a posteriori pourra être mise en place à l'initiative du corps d'inspection.

4-L'information des candidats :

Les candidats sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) des évaluations ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, par :

- information écrite sur le carnet de correspondance
- remise en mains propres d'une convocation, dans ce cas, il est conseillé de faire émarger les élèves lors de la remise de la convocation.

Remarque : Tenir compte éventuellement des pratiques de l'établissement pour les autres disciplines en CCF



Les notes attribuées au cours des évaluations seront proposées au jury, par conséquent elles ne doivent pas être communiquées aux élèves et ne doivent pas entrer dans le calcul de la moyenne semestrielle.

5-Absences :



Se conformer au mémento du chef de centre.

6-Candidats en situation de handicap :

Les textes officiels stipulent l'obligation d'adapter l'épreuve pratique de secourisme pour les élèves en situation de handicap (situation permanente). Dans ce cas, l'évaluation doit être proposée sous forme orale ou écrite.

7-La gestion des dossiers d'évaluation

Il sera constitué, pour chaque classe évaluée, un dossier comprenant :

- Les situations d'évaluation de seconde et de terminale,
- Le procès-verbal de la session de secourisme – avec mention des élèves reçus,
- Les grilles d'évaluation de l'intervention de secourisme des élèves qui n'ont pas obtenu le SST,
- La fiche récapitulative des notes proposées au jury.

Ce dossier sera conservé, conformément à la réglementation des examens, par l'établissement pendant une durée de 1 an.

L'ÉPREUVE DE PREVENTION SANTE ENVIRONNEMENT

1. Objectifs de l'épreuve

OBJECTIFS	INDICATEURS D'ÉVALUATION
Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque	le respect des étapes de la démarche mise en œuvre
Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques	l'exactitude des connaissances
Proposer les mesures de prévention adaptées	la pertinence et le réalisme des solutions proposées
Agir de façon efficace face à une situation d'urgence	l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence

2. Modalités d'évaluation

L'évaluation s'organise sous la forme d'un CCF composé de **deux situations d'évaluation** :

En première année CAP : situation d'évaluation écrite n°1	
→ porte sur les modules 1 et 2 du programme de PSE en CAP par sondage des compétences (=connaissances, capacités, attitudes)	
Module 1 : <i>L'individu et sa santé</i> Module 2 : <i>L'individu dans ses actes de consommation</i>	Consignes : Le sujet sera construit à partir d'une situation empruntée à la vie quotidienne et permettra la mise en œuvre de la démarche de résolution de problèmes . Le sujet comporte plusieurs questions liées relatives aux modules à évaluer. On évalue obligatoirement : - des connaissances détaillées dans le programme - des capacités répondant aux modules de seconde. <i>Pour faciliter la correction le sujet peut-être noté sur 20 puis la note reportée sur 10.</i>

En terminale CAP : deux situations d'évaluation			
Première partie : Situation écrite d'une heure			
<p>→ porte sur les modules 3 et 4 du programme de CAP</p> <p>→ par sondage des compétences (=connaissances, capacités, attitudes)</p>			
<p>Module 3 : L'individu dans son parcours professionnel</p> <p>Module 4 : L'individu dans son environnement professionnel (sauf 4.2.4. Gérer les situations d'urgence)</p>	<p>Consignes :</p> <p>Le sujet sera construit à partir d'une situation empruntée à la vie professionnelle accompagnée d'une documentation et permettra l'application de la démarche d'approche par le risque.</p> <p>On évalue obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -des connaissances relatives au programme -l'application de l'approche par les risques à un risque professionnel spécifique du secteur <p><i>Pour faciliter la correction le sujet peut-être noté sur 16 puis la note reportée sur 8.</i></p>		
Deuxième partie : Situation pratique de secourisme			
<p>Module 4 : 4.2.4 Gérer les situations d'urgence</p>	<p>Formation de base ou recyclage SST</p> <p>La formation de sauveteur secouriste du travail est assurée obligatoirement par un(e) moniteur (rice) SST à jour de ses recyclages.</p> <p>La durée de la formation doit être conforme au référentiel INRS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12h par groupe de 10 élèves - Rajouter 1h de plus par élève supplémentaire - A partir de 15 élèves dédoubler le groupe <p>La formation ne doit pas excéder 10 semaines.</p>		
	<table border="1"> <tr> <td>Le candidat obtient le SST</td> <td>Attribution des 2 points</td> </tr> </table>	Le candidat obtient le SST	Attribution des 2 points
	Le candidat obtient le SST	Attribution des 2 points	
<table border="1"> <tr> <td>Le candidat n'obtient pas le SST</td> <td>Attribution des points en fonction de la grille d'évaluation</td> </tr> </table>	Le candidat n'obtient pas le SST	Attribution des points en fonction de la grille d'évaluation	
Le candidat n'obtient pas le SST	Attribution des points en fonction de la grille d'évaluation		

3. Présentation des épreuves

Situation d'évaluation	Modalités d'évaluation			Indicateurs d'évaluation
	Modules	Points	Calendrier des épreuves	
1^{ère} situation :				
- Ecrite 1 heure	1 et 2	10 pts	Fin de 1 ^{ère} année et au plus tard début 2 ^{ème} *	Application d'une démarche d'analyse à partir d'une situation professionnelle ou de la vie quotidienne
2^{ème} situation :				
- Ecrite 1 heure	3 et 4 (sauf 4.2.4)	8 pts	Fin de la 2 ^{ème} année	Application de la démarche d'approche par le risque et évaluation des connaissances relatives à l'environnement professionnel à partir d'une situation professionnelle accompagnée d'une documentation
- Pratique : SST	4.2.4	2 pts	Au cours de la 2 ^{ème} année	Evaluation pratique : programme SST

*_de préférence en fin de 1^{ère} année, pour faciliter la fluidité des parcours des élèves.

4. Structure des situations d'évaluation

a-Situation d'évaluation n°1

Le sujet doit présenter une situation d'évaluation (maximum 2) issue de la vie quotidienne.	La situation est précise, crédible et réaliste Elle est créée par l'enseignant ou extraite d'un article de presse récent.
Le sujet permet la mise en œuvre de la méthodologie de résolution de problème (pour évaluer la compétence liée à la capacité « conduire une démarche d'analyse»)	Les étapes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - identifier le problème posé - identifier les éléments d'une situation (QQOQCP*) - mettre en relation les éléments de la situation (<i>diagramme de causes à effets*</i>) - mobiliser des connaissances - proposer des solutions <i>*ou autres outils</i>
Les questions portent sur les modules 1 à 2	Les questions ne porteront pas sur l'intégralité des connaissances et capacités des modules. Les questions sont « originales » et non extraites d'ouvrages scolaires.

b-Situation d'évaluation n°2

<p>Le sujet doit présenter une situation d'évaluation Elle est issue de la vie professionnelle. Elle permet la mise en œuvre de l'approche par le risque</p>	<p>La situation est précise, crédible et réaliste Elle est créée par l'enseignant et s'appuie sur des documents récents</p>
<p>Le sujet permet la mise en œuvre de la méthodologie de résolution de problème.</p> <p>(pour évaluer la capacité « conduire une démarche d'analyse»)</p>	<p>Les étapes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- identifier le problème posé- identifier les éléments d'une situation (QQQCP*)- mettre en relation les éléments de la situation (schéma de principe d'apparition du dommage)- mobiliser des connaissances- proposer des solutions <p><i>*ou autres outils</i></p>
<p>Le sujet comprend des documents ressources</p>	<p>Les documents sont récents, leur source est précisée.</p>
<p>Les questions portent sur les modules 3 et 4</p>	<p>Les questions ne porteront pas sur l'intégralité des connaissances et capacités des modules. Les questions sont « originales » et non extraites d'ouvrages scolaires.</p>

Nom, prénom du candidat :

Centre de formation :

L'attribution des points se fait en fonction de la situation du candidat

Deux situations sont possibles :


1ère situation :

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (CSST) ou Attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau1 (PSC1) **acquis**

Cocher le type de formation : SST PSC1
Joindre une photocopie du certificat ou de l'attestation

CAP : 2 points
 Bac PRO : 3 points

2ème situation : L'apprenant n'a pas obtenu le CSST ou le PSC1 durant la phase d'apprentissage
Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (CSST) ou Attestation de prévention et premiers secours niveau 1(PSC1) **non acquis**.

A	Elève en situation de handicap dans l'impossibilité d'exécuter correctement une technique gestuelle mais ayant participé avec assiduité à l'ensemble de la formation	<input type="checkbox"/> CAP : 2 points <input type="checkbox"/> Bac PRO : 3 points
	Elève absent n'ayant pas rattrapé	L'élève peut obtenir au maximum 1,5 pt (CAP) ou 2,5 pt (bac pro) selon le barème ci-dessous 
B	Elève refusant de participer à l'apprentissage d'une technique B gestuelle.	
	Cas concret de synthèse non validé mais élève motivé, avec autres cas concrets validés	

L'apprenant n'a pas obtenu le CSST ou le PSC1 pour l'une des raisons du tableau B ou à l'issue de l'évaluation des cas concrets (prendre en compte le cas concret le plus favorable)				
C	Critères d'évaluation (selon la grille de certification SST)	OUI		NON
		CAP	BAC PRO	
	Le secouriste, le(s) témoin(s) et la victime sont en sécurité	0.25 pt	0.5 point	0 point
	L'action effectuée sur la victime est appropriée et conforme	0,75 pt	1 point	0 point
	Les secours ont été alertés (quelque soit la qualité du message)	0.25 pt	0.5 point	0 point
	La persistance du résultat et l'apparition d'autres signes sont vérifiés	0.25 pt	0.5 point	0 point
	Total	/ 1,5	/2,5	

Note attribuée pour l'épreuve pratique de secourisme	CAP / 2	Bac Pro / 3
--	---------	-------------

Nom, prénom, signature du moniteur :